

OLALA DE BUISSY (SF) IAF et IART

CONTRAT DE VENTE DE SAILLIE 2019

LE VENDEUR:

PLANUD Marie

Haras de Sureil

Lieu dit La Rue

71110 CERON

Tél : 06.71.07.96.07

Harasdesureil@gmail.com

L'ACHETEUR :

NOM Prénom:

Adresse :

.....

.....

Tél:

e-mail :

La saillie est réservée pour la jument :

SEULS LES CONTRATS ACCOMPAGNES DES CHEQUES (RESERVATION, SAILLIE ET FRAIS TECHNIQUES) ET DU QUESTIONNAIRE SERONT VALIDES ET ENREGISTRES.

Tarifs 2019 :

200,00€ HT à la réservation FT inclus

+ 600€ HT au Poulain Vivant 2020

GARANTIE POULAIN VIVANT :

Si la jument ne donne pas naissance à un poulain viable à 24h, le certificat vétérinaire devra nous être fourni dans les 48 heures.

Le prix de la saillie est dû, même si elle est annulée par l'éleveur ; elle n'est transférable à un autre éleveur qu'après autorisation de l'éta lonnier.

- Les frais d'insémination, de pension, du suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, de transport de la jument ou de son foal, sont à la charge de l'éleveur qui est averti que le certificat de saillie ne sera délivré qu'après le règlement intégral des sommes dues.

- L'éleveur déclare qu'il dégage de toute responsabilité le propriétaire, le haras et son personnel pour tout accident ou maladie survenus à la jument ou à son poulain, y compris lors de l'embarquement et du débarquement.

CONDITIONS SANITAIRES (obligatoires pour la validité de la Garantie Poulain Vivant) :

Les juments ne seront acceptées au haras que munies de leur livret signalétique à jour des vaccins grippe, rhinopneumonie et tétanos, et correctement vermifugées.

CONDITIONS DE DETENTION

- Box jument suitée 12€ HT
- Box jument non suitée 10€ HT

SUIVI GYNECOLOGIQUE

A décider en collaboration avec notre vétérinaire (associé du Haras) le Dr BOROWSKI Olivier

ASSURANCE

Le haras de Sureil est assuré au titre de la Responsabilité civile pour les dommages causés par les équidés à un tiers

Toutefois, il est vivement conseillé d'assurer votre jument pour mortalité et invalidité

Le Haras de Sureil ne saurait être tenu pour responsable des préjudices issus de :

Blessure causée par un autre équidé

Blessure survenue au box de son propre fait

Maladie ou Blessure antérieures à son arrivée au Haras de Sureil et toute aggravation y afférent

Commande de la semence réfrigérée: L'étalon est prélevé les lundi, mercredi et vendredi. Votre commande doit nous parvenir au plus tard le jour de la récolte avant 10h en appelant au **06 71 07 96 07** (laisser un message avec vos coordonnées) ou par mail à harasdesureil@gmail.com pour une réception le lendemain (si pas d'incidents). Pas de prélèvement les jours fériés ou la veille de jours fériés. Dans ces cas là, le prélèvement est généralement décalé d'un jour (nous contacter).

FaitLe.....

L'ACHETEUR

(Mention "Lu et approuvé")

LE HARAS DE SUREIL

QUESTIONNAIRE OLALA DE BUISSY 2019

Nom&Prénom du propriétaire ou mandataire (avec auquel cas l'accord écrit du propriétaire)

.....

(Devant figurer sur la facture)

Adresse

.....

.....

Téléphone (fixe + portable).....

E-mail :

Nom de la jument

N° SIRE :Race.....

Père :Grand Père maternel.....

Date de naissance :/...../..... Robe :Taille :

En 2018, sera-t-elle : Suitée de l'étalon

Non suitée de l'étalon

En 2017, était-elle : Suitée de l'étalon

Non suitée de l'étalon

En 2016, était-elle : Suitée de l'étalon

Non suitée de l'étalon

Type de monte en 2018 : MM ML IAC IART IAF (*entourez*)

Date du terme ou date prévue d'arrivée au Haras de Sureil :

Signature :